



Prise de photo sur un site de rencontre.

Par Petitcorse

Bonjour à tous,

Veuillez m'excuser de vous déranger

Je vous expose mon problème,

Ayant toujours été insulté sur les sites de rencontres à cause de mon physique (profils signalés jamais bannis), j'ai créé il y a plus de 2 mois une fausse identité avec la photo d'un homme d'un autre site de rencontres d'un autre pays du monde (photo avec moitié de visage) afin de pouvoir échanger. Il y a eu des échanges de hots (Photo simplement des attributs sans visage) et j'ai supprimé le profil une fois fini.

Quand j'ai voulu recréer le profil. L'appli m'a dit que mon compte était interdit car je violais les règles (ce que j'accepte)

A partir de ce jour, j'ai des crises d'angoisses je pleure tous les jours, des idées suicidaires

Je tenais à insister sur le fait :

Que je n'ai pas eu d'intentions vénales ni fait chanter qui que ce soit à part moi

Que je n'ai tenu à aucun moment de propos injurieux ou diffamatoires.

Que je ne suis pas allé importuner les personnes (elles faisaient le premier pas et les discussions étaient de suite axées sur le sexe) ni que j'ai parlé à des mineurs (j'ai juste répondu à une question d'âge j'ai mis 17 au lieu de 18 mais si j'avais été en présence d'un mineur je l'aurais bloqué).

Selon vous quels sont les risques pour que cette affaire ait une suite?

Mes amis me disent que c'est mal mais aucun risque car je n'avais pas d'intention de nuire mais peut-être sont-ils de parti-pris.

Je vous remercie de vos réponses,

Cordialement,

Par ESP

Bonsoir

Vous donner un âge de mineur sur un site de rencontre réservé normalement aux majeurs, première erreur.

Utiliser la photo de quelqu'un d'autre, autre erreur.

Je ne connais rien du reste, mais il ne faut pas non plus vous affoler pour l'instant.

Le site vous a banni, cela ne veut pas dire que des poursuites sont lancées contre vous !

Par Petitorse

Je vous remercie de votre réponse